



COMITE DE DIRECTION

Jeudi 7 septembre 2023

Compte-rendu

Membres présents : Mmes Florence BROUSSARD - Sandra CARON - Sophie ENRIQUEZ - Cécile MAAKARON

MM Michel BARA - Eric BELLANDI - Michel DUBERNET - Henri JAUBERT - Jean-François LABOURDETTE - Philippe LACOMBE - Eric LARRIGAUDIÈRE - Alain MARCQ - Sylvain MICHELET - Jacques REYNAERT - José ROMERO - Dominique STOLL - Adrien TOURRETTES

Membres excusés : Mme Magalie ANDRIEUX -

MM Nicolas CHARTON - Pascal SEVERAC

Assistent également : Mmes Magali BOYER - Magali GIMENEZ -

MM Alain DELPECH - Benoît MARTINEAU

En préambule, Sylvain MICHELET distribue la charte de l'élus aux membres présents, afin qu'ils la signent. Les responsables de commissions sont également appelés à la faire signer par leurs membres.

Sylvain MICHELET rappelle également que tout élu doit être en possession d'une licence, soit de club, soit en qualité d'ayant droit.

1. Adoption du PV du Comité de Direction du 29 juin 2023

> le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Validation du calendrier des réunions

Dominique STOLL et Magali BOYER présentent les modalités de fonctionnement des instances du District (bureau et comité de direction) et font le point sur les réunions de début de saison :

- réunions du Bureau : systématiquement les 1^{ers} lundis de chaque mois, sauf exception,
 - réunion du CD : dates pré-définies chaque mois et bloquées dans les agendas,
 - 09/09 : stage de rentrée des arbitres à St Colomb de Lauzun,
 - 11/09 : réunion de la commission des jeunes, à Castelmoron /Lot, avec les RTJ des clubs,
 - tables-rondes avec les clubs (présidents, entraîneurs, capitaines) en présence du corps arbitral :
- réunions par divisions départementales : D1 le 19/09, D2 le 25/09 et D3 le 26/09. Elles se dérouleront au pôle sportif Nathalie THOUMAS-GUI (plaine des sports, Agen).

3. Point sur les ententes et les groupements

1. Ententes (pour rappel, le club support est le premier nommé)

Féminines des U6 aux Seniors : Groupement Caumont / Marmande / Virazeil Puymiclan

Seniors M : Cancon / Villereal ; Caumont / Le Mas

U18 : Castelmoron / Tonneins ;

U17 : Laroque / St Maurin ; Monflanquin / Cancon ; ASSA / Eymet

U15 : Laroque / St Maurin ; Monflanquin / Cancon ; ASSA / Eymet ;

Marcellus / Casteljaloux ; Miramont / Castillonnes / St Colomb

U13 : Laroque / St Maurin

2. Rappel des Groupements :

BAFC : SU Agen / EBBE des U12 aux U18

GJ Confluent Albret 47 : Confluent / Port Feug des U12 aux U18

GJ Mas / Caumont : Le Mas / Caumont des U12 aux U18

GJ Vallée du Lot : Casseneuil / Bias des U12 aux U19

> le Comité de Direction valide à l'unanimité ces ententes enregistrées sur Footclubs.

4. Compétitions seniors : championnats, coupes

Sylvain MICHELET fait le point sur les équipes engagées, en notant que le nombre de licences seniors masculins est pour le moment en baisse (environ 100 joueurs), baisse due notamment à l'arrêt de 2 clubs (Allemans du Dropt et St Pardoux), et à la non-reconduction de plusieurs équipes réserves (7 à ce jour), et ce malgré la création de 3 équipes (Ste Livrade, Bias et Casteljaloux).

José ROMERO détaille ensuite la composition de chaque division, et indique que le nombre d'équipes engagées en D4 est de 15 à ce jour.

Les inscriptions en D4 étaient acceptées initialement jusqu'au 13/09, mais le championnat ne commençant que les 7-8 octobre, la date limite d'inscription est décalée au 19/09.

Une réflexion va être menée très prochainement sur le problème posé par des poules de 8 équipes, et donc par le faible nombre de matchs par saison.

L'idée d'un tournoi intermédiaire est à l'étude.

Concernant les D1, D2 et D3 (poules A et B), la date de début de championnat est le WE des 9 et 10 septembre.

Concernant les coupes :

- 10 clubs sont encore engagés en Coupe de France avant le 3ème tour, ce qui est un bon résultat d'ensemble,

- et 6 clubs de Ligue sont inscrits pour le moment en Coupe 47.

José ROMERO présente des propositions de dates pour les finales des coupes Coué et Zanardo, et pour les finales entre les premiers de chaque poule de D3 et de D4.

Les dates retenues définitivement seront validées ultérieurement.

Concernant la nouvelle formule du Critérium Vétérans, 4 équipes seulement sont engagées.

Le délai d'inscription est reporté jusqu'au 19/09.

Face à ce très faible nombre d'inscrits, le District va adresser à l'ensemble des clubs, mais également aux municipalités propriétaires des installations, un courrier d'alerte rappelant :

- la nécessité d'une utilisation rationnelle des terrains pour les préserver et pour permettre un déroulement des championnats officiels dans les meilleures conditions,
- l'obligation pour tout joueur utilisant des installations municipales et jouant au nom d'un club d'être en possession d'une licence,
- la responsabilité des municipalités et des clubs en cas d'accidents,
- et individuellement les problèmes de prise en charge en matière d'assurances pour les pratiquants non licenciés.

Ce courrier intégrera également la pratique « sauvage » du futsal.

Le District rappellera également que les clubs ont voté lors de l'AG du 28 juin 2023 à **70,21 %** des voix en faveur de la création du Critérium Vétérans. et qu'il est donc de leur responsabilité de bien encadrer la pratique du foot chez leurs vétérans.

> le Comité de Direction valide à l'unanimité le décalage au 19/09 de la date d'inscription en D4 et au Critérium Vétérans.

5. Compétitions féminines

Cécile MAAKARON a présidé la commission des compétitions féminines ce 04/09.

Les décisions suivantes ont été prises :

Féminines séniors à 8 : championnat :

- engagement jusqu'au 30/09
- début championnat : 08/10 matchs aller-retour
- match de classement en fin de saison
- 7 équipes engagées pour le moment : Castelmoron – Houeilles – Monbahu – Monflanquin – St Sernin – Tonneins – Villeréal ; + 2 équipes éventuellement : Casteljaloux et Lamontjoie.

Futsal : 07/01/24 :

Engagement obligatoire des équipes féminines ; dotation du District lors de ce rassemblement.

Coupe Fabienne St Martin l'Indé :

Date officielle du tirage à annoncer, et diffusion du règlement de cette coupe.

Même fonctionnement que l'an passé.

Féminines séniors à 11 :

Championnats : les dates sont calées sur le calendrier de la Ligue :

- Interdistrict : 3 équipes engagées : Caumont/Marmande/Virazeil Puymiclan ; Miramont ; Le Mas
- R2 : 2 équipes engagées : Port Ste Marie ; Ste Livrade

Coupe Lot et Garonne :

Pour les 5 équipes engagées : 28/01/24 -18/02/24

Date de la finale à définir ultérieurement

Jeunes :

Avec la Dordogne : de U 18 à U11 :

- championnat avec 7 équipes (4 de Dordogne et 3 de Lot-et-Garonne).
- U 15 : 5 équipes du Lot-et-Garonne
- U 13 : 5 équipes du Lot-et-Garonne

Les championnats seront mis en place par la Dordogne.

Matches inversés en cas d'intempéries. Si impossible, prévoir un terrain de repli (synthétique), sinon forfait des deux équipes.

Rassemblements féminins : dorénavant, ils auront lieu les après-midis : le prochain sera le 07/10 après midi.

Formation éducatrice féminines : 31/10 à Ste Livrade.

Sylvain MICHELET remercie la commission, et souligne également une baisse du nombre de licenciées en foot féminin à 8, avec le passage de 12 à 7 équipes, et ce malgré deux équipes de plus à 11.

Cécile MAAKARON est également inquiète au vu du faible renouvellement de licences féminines (76 actuellement).

La commission va demander aux clubs de faire preuve de souplesse sur le nombre de joueuses lors des matchs, et d'accepter après accord des deux clubs de jouer à 7, voire 6 (seuil limite).

Le règlement des championnats sera revu en conséquence.

Un membre de la commission va être systématiquement présent à chaque match cette saison, avec ballon du match offert à l'équipe recevante.

6. Compétitions jeunes

Adrien TOURRETTES présente le travail de la commission des jeunes, qui s'est déjà réunie 4 fois, et qui va tenir la réunion de pré-saison en présence des RTJ le 11/09 à Castelmoron/Lot. Il note une augmentation du nombre des équipes dans toutes les catégories, et une stabilité pour le moment en football loisir :

- U13 : de 50 à 58 équipes
- U15 : même nombre de 23
- U17 : de 8 à 15
- U18 : 8 équipes (la saison dernière, fusion de cette catégorie avec les U17).

La commission a procédé à la réécriture des règlements de toutes les compétitions.

Les championnats commencent le 17/09 pour les U13 et U17, et le 23/09 pour les U15 et les U18.

Deux coupes supplémentaires seront proposées cette saison : en U15 et en U18.

Les dates de l'ensemble des finales seront à aligner sur celles des autres catégories, et ces dates seront validées lors du prochain CD.

> le Comité de Direction valide à l'unanimité les règlements des compétitions jeunes.

7. Commission technique : feuille de route

Jean-François LABOURDETTE présente la feuille de route qu'il a élaborée avec les techniciens (Alain DELPECH, Benoît MARTINEAU et Corentin BAPTISTE), et dont l'objectif est d'aller sur le terrain au contact des clubs, pour mener des actions à la fois envers le football dit d'élite et le football dit de masse ou de loisir.

Il souligne que ces actions sont spécifiques au District, et viennent s'ajouter à celles demandées par la Ligue et la Fédération.

Ainsi, plusieurs actions innovantes seront mises en place cette saison :

- écoles de foot : visite systématique et obligatoire de toutes les écoles de foot, avec l'observation de la séance suivie d'un échange avec les éducateurs.
- foot à l'école : accentuation des actions dans les écoles primaires, par des interventions sur des classe entières en dehors du périscolaire. Travail en lien avec l'USEP. Souhait également de mettre en contact l'école avec le club local.
- sections sportives : ajustement de la politique du District en la matière.
- centres de perfectionnement : maintien de la formule pour les U12 garçons et les U12-U13 filles, démarche convaincante la saison dernière, et sessions de perfectionnement pour les gardiens U13 et U14. Jean-François ne souhaitant intervenir que ponctuellement, une nouvelle organisation est à trouver : Alain s'occupera du secteur agenais, Benoît du villeneuvois, et un éducateur est donc recherché pour le marmandais.
- équipes de jeunes en compétitions régionales (U13 à U17) : visite de toutes les équipes.

Alain DELPECH étant moins mis à disposition de la Ligue, il sera ainsi plus disponible que la saison dernière pour mener à bien toutes ces actions, en lien avec Benoît et Corentin.

8. Désignation des arbitres

Eric LARRIGAUDIÈRE et Jacques REYNAERT présentent les chiffres suivants :

- 94 licences d'arbitres sont d'ores et déjà enregistrées, et 25 sont en attente
- 72 arbitres sont pour le moment désignables
- pour ce 1^{er} WE de championnat, seuls 58 arbitres ont pu être désignés, dont 14 ont doublé des matchs ; les autres n'étaient pas disponibles
- seuls 7 jeunes arbitres ont été enregistrés, ce qui est très faible, et très problématique à la fois pour les compétitions jeunes, mais aussi pour le recrutement des futurs arbitres.

Face à ce problème de manque de jeunes arbitres, il convient de réfléchir à des pistes, comme celle de faire jouer les U15 les dimanches matins pour permettre aux jeunes arbitres qui souhaitent encore jouer, d'officier les samedis.

Cela libérerait également les terrains pour d'autres équipes les samedis après-midis.

Un débat a lieu sur l'obligation ou non pour un district de dépanner la Ligue avec des arbitres de district, entraînant ainsi une pénurie dans nos désignations. La Ligue va être interrogée.

Il est à regretter par ailleurs l'absence non remplacée d'un des 4 correspondants de l'arbitrage à la Ligue, réduisant ainsi la disponibilité en matière d'accompagnement et de formation des arbitres pour les districts.

Un rappel : les membres suivants du District sont responsables des désignations des arbitres :

- en séniors : Eric LARRIGAUDIÈRE et Jean-Christophe NICOLETTO
- en jeunes : Didier BOUYNE

9. Point sur l'arbitrage : proposition de nouveau règlement intérieur

Eric BELLANDI présente le nouvel alinéa 2 ajouté à l'article 9 du règlement intérieur, relatif au classement des arbitres en district.

Cet article 9.02 est ainsi rédigé :

« Le classement tient compte des notes obtenues à la pratique et théoriques, les arbitres recevront chaque mois un Evalbox vierge de 25 questions ainsi qu'un corrigé et ceci pendant 8 mois.

Fin de saison, les arbitres seront convoqués pour un examen qui comprend : un questionnaire de 10 questions tirées parmi les 200 questions envoyées, 10 questions ouvertes et un rapport disciplinaire.

En cas d'absence le jour de l'examen, l'arbitre sera convoqué dans les 15 jours qui suivent la date de l'examen, pour passer celui-ci. En cas de non présence à l'examen de rattrapage, l'arbitre sera rétrogradé d'une catégorie. Pour les arbitres de D3 et jeunes, en cas d'absence au rattrapage, ils seront désignés uniquement le nombre de rencontres comptant pour le statut de l'arbitrage. »

> le Comité de Direction valide à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

Sylvain MICHELET, Jacques REYNAERT et Eric BELLANDI évoquent la récente réunion de la CDA, où les décisions suivantes ont été prises :

- la préparation physique sera proposée sur les 3 secteurs géographiques,
- à la demande de Sylvain MICHELET, les arbitres de Ligue vont aider à la formation théorique et physique, dans un objectif de retour d'expérience envers le District, qui les a aidés au début de leur formation.

Le stage de rentrée des arbitres se déroulera le 9 septembre 2023 à Castelmoron/Lot, avec 57 arbitres inscrits.

Dans l'ordre du jour, Sylvain MICHELET a souhaité que soit proposé aux arbitres un équipement, dans un souci de fidélisation.

Des devis ont été demandés au partenaire O'Sports, pour des équipements de marque Nike, fournisseur officiel de la FFF au niveau national.

Cet équipement ne sera pas gratuit : une participation symbolique sera demandée aux arbitres pour les responsabiliser, et sera proposé en début de 2ème saison d'arbitrage, dans un souci de fidélisation.

Le reste du financement sera majoritairement assuré par un partenaire (à trouver), et complété par le montant des amendes des arbitres et une participation de l'Amicale des arbitres (proposition d'Eric LARRIGAUDIÈRE).

10. Présentation du budget prévisionnel

Alain MARCQ indique que le budget de la saison passée a laissé apparaître un solde légèrement positif (+ 5000€) ; le bilan des nombreuses actions engagées est encourageant.

Les craintes de fin de saison 2022/2023 ont été levées grâce :

- au versement des subventions de la Ligue, mais néanmoins avec un mois de retard,
- et à la régularisation des retards de paiement des clubs, avec en particulier un échéancier spécifique renégocié avec un club.

Alain MARCQ a élaboré un budget prévisionnel 2023/2024 pour les commissions, après avoir recensé leurs besoins. Cette enveloppe sera validée en Commission des Finances.

11. Contrat d'entretien paysagiste

Le contrat d'entretien des espaces verts du District avec le paysagiste est trop onéreux par rapport aux besoins. Il est proposé de le résilier.

> le Comité de Direction valide à l'unanimité la résiliation du contrat paysager.

12. Elections des instances de foot en 2024

Sylvain MICHELET rappelle les différentes échéances des instances du football :

- Districts : élections à l'été 2024 (mandats de 4 ans). Pour le District de Lot-et-Garonne, la date proposée est le 22/06/2024.
- Ligue : élections en octobre-novembre 2024
- Fédération : élections en janvier 2025. Pour la première fois, après intervention des districts, les clubs pourront voter au niveau fédéral

6. Divers

- LICRA :

Dominique STOLL va proposer une date de réunion au représentant de la LICRA avec le Bureau pour engager cette action de sensibilisation des jeunes (U10-U11) contre le racisme.

- Fonctionnements des commissions :

Dominique STOLL, en sa qualité de secrétaire général, va dorénavant procéder à la validation des PV des commissions, comme cela se fait à la Ligue et dans d'autres districts, dans un souci de circulation de l'information, de communication interne et de cohérence du fonctionnement du District.

- Homologation des terrains :

Philippe LACOMBE indique que l'ensemble des terrains est à présent à jour au niveau des homologations. Les contrôles à venir se feront au fil de l'eau.

- Commission de discipline :

Cécile MAAKARON informe que Sébastien BIELLMANN, après une longue période de convalescence, va pouvoir reprendre ses fonctions de président de la commission.

Les membres du CD se réjouissent de ce retour.

Sylvain MICHELET

Dominique STOLL

Président

Secrétaire général